

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 janvier 2025

TRANSACTION VENTE

MANDT CONFIANCE	MANDAT SIMPLE
De 0 € à 130 000 € => 8000 €	De 0 € à 130 000 € => 9000 €
De 130 001 € à 150 000 € => 9000 €	De 130 001 € à 150 000 € => 10 000 €
De 150 001 € à 170 000 € => 10 000 €	De 150 001 € à 170 000 € => 11 000 €
De 170 001 € à 190 000 € => 11 000 €	De 170 001 € à 190 000 € => 12 000 €
De 190 001 € à 210 000 € => 12 000 €	De 190 001 € à 210 000 € => 13 000 €
De 210 001 € à 230 000 € => 13 000 €	De 210 001 € à 230 000 € => 14 000 €
De 230 001 € à 260 000 € => 14 000 €	De 230 001 € à 260 000 € => 15 000 €
De 261 001 € à 290 000 € => 15 000 €	De 261 001 € à 290 000 € => 16 000 €
De 290 001 € à 320 000 € => 16 000 €	De 290 001 € à 310 000 € => 17 000 €
De 320 001 € à 350 000 € => 17 000 €	De 320 001 € à 350 000 € => 18 000 €
De 350 001 € à 380 000 € => 18 000 €	De 350 001 € à 380 000 € => 19 000 €
De 380 001 € à 410 000 € => 19 000 €	De 380 001 € à 410 000 € => 20 000 €
De 410 001 € à 440 000 € => 20 000 €	De 410 001 € à 440 000 € => 21 000 €
De 440 001 € à 470 000 € => 21 000 €	De 440 001 € à 470 000 € => 22 000 €
De 470 001 € à 500 000 € => 22 000 €	De 470 001 € à 500 000 € => 23 000 €
A partir de 500 001 € => 4.5%	A partir de 500 001 € => 4.75%
Box / Parking /Cave	3 000 €

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 € TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société CL IMMO , SAS au capital de 10 000 € - Siège social : 36 avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - RCS EVRY n° EVRY - Carte professionnelle
CPI n° 9101 2019 000 042 245 délivrée par CCI de l'Essonne
Garant : GALIAN , 89 rue la Boétie 75008 PARIS